Contrat électoral 07:

Pour une Suisse favorable aux familles
Pour une Suisse du plein emploi
Pour une Suisse socialement sûre
Pour une Suisse écologiquement durable

Adopté lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 20 janvier 2007 à Sursee

Votre voix fait avancer notre pays !

Chères électrices, chers électeurs,

Le 21 octobre 2007, vous élirez un nouveau Parlement. Vous déciderez quelles valeurs doivent prévaloir à l'avenir dans notre pays. Notre politique repose sur la solidarité et la responsabilité personnelle. Nous créons des perspectives pour toutes les générations ; elles sont toutes importantes à nos yeux ! Une meilleure qualité de vie implique un sens accru de la communauté. La force de notre société se mesure au bien-être des plus faibles. Notre tradition d'Etat de droit marque notre action. Elle garantit la dignité de toutes les personnes. Nous nous engageons contre la violence juvénile, pour le droit et l'ordre afin de permettre l'épanouissement de chacun. Nous nous engageons pour l'intégration et l'égalité des chances. Nous empêchons la constitution de sociétés parallèles qui restreignent les droits de l'être humain (en particulier ceux des femmes, des enfants et des personnes fragilisées ou en situation de handicap) et qui mettent les traditions culturelles au-dessus de la législation de notre pays. Nous nous engageons pour la préservation des ressources naturelles et pour une Suisse écologiquement progressiste.

Ces valeurs font avancer notre pays : neuf fois sur dix, le peuple confirme notre position lors des scrutins populaires et nous construisons les majorités nécessaires au Parlement grâce à nos solutions judicieuses. En 2003, nous avions fait de nombreuses promesses dans notre contrat électoral et nous avons atteint presque tous nos objectifs. Notre bilan :

1. Moins de charges pour les familles

- Le congé maternité est réalisé et il est en vigueur depuis le 1er juillet 2005.
- Depuis le 1er février 2003, la Confédération encourage la création de nouvelles crèches. Nous avons prolongé ce programme jusqu'en 2011.
- Depuis le 1er janvier 2006, les familles à revenu faible ou moyen profitent d'une réduction de moitié des primes d'assurance maladie pour leurs enfants.
- Le 26 novembre 2006, c'est à une très forte majorité que le peuple a accepté des allocations de 200 francs pour les enfants et de 250 francs pour les jeunes en formation. Nous voulons que ces allocations soient versées dès 2008.
- En 2007, nous allons atténuer considérablement la discrimination fiscale des couples mariés. Cette loi devra elle aussi entrer le plus rapidement en vigueur.

2. Baisse du chômage

- C'est avec succès que nous avons défendu la voie bilatérale lors de trois votations populaires. Nous en récoltons les fruits : des marchés ouverts, un boom des exportations, une croissance économique annuelle supérieure à 2 pour cent. Croissance zéro et fort taux de chômage appartiennent au passé.
- Grâce à une nouvelle législation efficace sur les cartels et à la loi sur le marché intérieur, des cartels et des barrières au marché poussant les prix à la hausse ont été supprimés. Cela se traduit par des prix plus bas pour les dépenses de base, une demande intérieure accrue et un taux d'occupation plus élevé.
- Nous avons lancé une offensive visant à réduire de moitié les charges bureaucratiques : le nombre des autorisations requises par la législation devrait diminuer sous peu.
- Afin de résorber le chômage des jeunes, nous avons demandé la tenue d'une « conférence nationale pour la création de places d'apprentissage » en février 2003. Depuis lors, cette conférence se réunit régulièrement et c'est avec succès qu'elle incite les entreprises publiques et privées à s'engager pour augmenter le nombre de places d'apprentissage.

3. Intégration accélérée, abus combattus

- En acceptant la Convention de Dublin sur le premier pays d'asile le 5 juin 2005, nous avons amélioré la coordination en matière de politique d'asile. Les personnes qui n'obtiennent pas l'asile en Europe ne peuvent pas déposer de nouvelle demande en Suisse. Depuis, le nombre des demandes d'asile a fortement régressé.
- L'acceptation en date du 24 septembre 2006 de la législation sur les étrangers va permettre de mieux intégrer la population étrangère résidant dans notre pays.
- La politique à l'égard des étrangers sera axée sur l'espace UE : la libre circulation des personnes est en vigueur avec les Etats européens, l'immigration venant de l'extérieur de l'UE sera limitée.
- Nous avons ancré la défense des droits fondamentaux élémentaires dans la politique de l'asile qui a été durcie et nous garantissons l'asile aux personnes persécutées par un Etat.

Nous avons tenu nos promesses ! Les partis des pôles, à droite et à gauche de l'échiquier politique, ont bloqué et entravé des projets mais ils ont échoué devant le peuple. Voter pour les pôles, c'est opter pour l'immobilisme car ils n'ont pas de projet d'avenir. Voter pour le centre, c'est forger l'avenir ! Accordez-nous votre confiance, nous faisons progresser la Suisse et assumons nos responsabilités. En donnant une voix au PDC, vous nous aidez à réaliser notre « contrat électoral 07 » avec autant de détermination que celle dont nous avons fait preuve pour concrétiser nos exigences de 2003. Nous nous engageons pour une Suisse favorable aux familles, pour une Suisse sans chômage et pour une Suisse socialement et écologiquement durable. Voilà où nous voulons conduire notre pays d'ici à 2011 !

Nous vous remercions de votre confiance, de votre soutien et de votre volonté de faire avancer la Suisse !

Avec mes cordiales salutations

Christophe Darbellay
Président du PDC suisse

Notre contrat électoral 2007 :

1. Pour une Suisse favorable aux familles

Quand les enfants deviennent un risque de pauvreté, notre société a un problème. Mettre au monde un enfant entraîne une perte du pouvoir d'achat pouvant atteindre 40 pour cent pour le premier enfant et 60 pour cent pour le deuxième. Cela ne touche pas uniquement les personnes disposant d'un faible revenu mais aussi la classe moyenne. Avec notre système fiscal, les familles sont pénalisées au lieu d'être encouragées. La garde des enfants est toujours mal organisée comparativement à ce qui se fait dans d'autres pays. De nouvelles taxes et redevances grèvent le budget des familles : primes de caisse maladie, frais de scolarité pour les cours de musique, les cours à option ou les activités sportives, frais de crèche en fonction du revenu ou hausse des taxes poubelles pour ne citer que quelques exemples. Notre pays n'a pas de stratégie visant à réduire durablement ces charges. Nous, oui :

1. Notre objectif est un système fiscal qui tienne rigoureusement compte de la capacité économique des familles : les personnes qui élèvent des enfants et acceptent une réduction de leur pouvoir d'achat doivent profiter d'une imposition nettement plus faible. L'équité fiscale doit être instaurée grâce à une meilleure compensation horizontale des prestations et des charges.
2. Le prix des produits alimentaires et des biens de consommation courante ne doit pas être augmenté artificiellement par la prochaine révision de la TVA. Nous veillons à ce que cette révision ne se fasse pas sur le dos des familles.
3. La conciliation entre la profession et la famille pose un gros problème à un nombre important de mères et de pères. Les enfants d'âge préscolaire ont droit à une place d'accueil et aussi à un accueil extrafamilial. D'ici à 2009 au plus tard, tous les enfants âgés de quatre ans doivent avoir accès à un jardin d'enfants ou une école enfantine. Pour les enfants et les jeunes en âge de scolarité, une offre d'écoles de jour adaptée aux besoins doit être mise en place jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.
4. Aujourd'hui, la protection de la jeunesse et la promotion d'activités de jeunesse ne sont pas réglementées de manière uniforme en Suisse. De nombreuses dispositions sont dispersées dans différentes lois. Nous demandons une loi sur la promotion des activités de jeunesse et sur la protection de la jeunesse.
5. Des personnes âgées, des familles avec enfants et adolescents s'inquiètent de leur propre sécurité que ce soit sur les places de récréation, dans les centres-villes, dans les quartiers ou dans les transports publics. Dans toute la Suisse, les policiers font des heures supplémentaires. Dans les corps de police cantonaux, il manque quelques milliers d'hommes et de femmes. Nous prenons ces inquiétudes au sérieux. Nous voulons améliorer la surveillance des zones sensibles par une présence policière plus visible. Pour ce faire, les cantons ont besoin de davantage de moyens afin de garantir la sécurité intérieure.
6. Pour endiguer la violence juvénile et pour améliorer l'intégration de tous les enfants et de tous les jeunes, nous voulons introduire, dans toutes les écoles de notre pays, un cours obligatoire uniformisé sur les droits de l'Homme et les droits fondamentaux. La Constitution fédérale et la Convention européenne des droits de l'homme serviront de base à ce cours.
7. Les parents et les responsables éducatifs doivent être formés pour assumer leur responsabilité, une formation parentale est nécessaire. Ils doivent aussi avoir accès à des conseils et à un accompagnement et pouvoir bénéficier de mesures de prévention ciblées. Les parents, quelle que soit leur origine, doivent être étroitement associées à la coresponsabilité scolaire et sociétale.
8. Il y a lieu d'encourager les enfants d'origine étrangère et leurs parents à apprendre la langue locale. Les élèves étrangers qui ne sont pas familiarisés avec notre langue doivent l'apprendre et se familiariser aussi avec nos valeurs avant d'être intégrés dans une classe ordinaire.
9. Les chances de formation et d'intégration des enfants d'origine étrangère se réduisent énormément si nous n'insistons pas sur l'obligation de suivre l'ensemble du programme scolaire : les camps, les cours de gymnastique et de natation sont obligatoires pour tous les élèves.
10. Des milliers de mères étrangères sont mal intégrées voire pas intégrées du tout dans notre pays. Nous voulons modifier cet état de fait. Nous associons davantage ce groupe cible au quotidien scolaire des enfants, incitons ces personnes à apprendre notre langue et renforçons leur participation à la vie sociale. Le bureau de l'égalité doit aussi axer davantage ses efforts sur l'intégration des mères et des femmes étrangères.

2. Pour une Suisse du plein emploi

Créer du travail, tel est l'objectif de notre politique économique. Plus d'entreprises et de nouvelles sociétés doivent s'implanter en Suisse. Nous maintenons la Suisse parmi les pays les mieux placés au monde : marchés ouverts aux exportations, droit du travail flexible, force d'innovation, climat fiscal attrayant sur le plan international, infrastructures de premier plan et niveau de formation très élevé sont des facteurs de succès. Notre plan pour garantir travail et emplois :

1. Nos prix sont nettement supérieurs à la moyenne européenne. Nous veillons à réduire les prix à payer par les consommatrices et consommateurs en admettant aussi en Suisse les produits de l'UE. Par des réglementations spéciales, nous protégeons nos intérêts d'ordre écologique et veillons à ce que les producteurs indigènes puissent aussi exporter sans barrière douanière leurs produits vers l'UE.
2. Pour notre économie, un accès ouvert au marché est prioritaire. C'est pourquoi nous garantissons le succès de la voie bilatérale, à l'avenir aussi. Nous disons Oui à la poursuite de la libre circulation des personnes avec l'UE

après 2009. Nous sommes prêts à étendre aussi la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie, avec des délais fixés en conséquence.

3. Bruxelles s'immisce de plus en plus dans la souveraineté fiscale des cantons et veut la restreindre. Nous ne faisons preuve d'aucune compréhension : nous voulons maintenir une concurrence saine entre les cantons et préserver la souveraineté fiscale de la Suisse.
4. Quand la première expérience des jeunes sur le marché du travail se résume à recevoir des réponses négatives par dizaines et à se retrouver durablement au chômage, nous créons un problème social de premier rang. De bonnes entreprises forment des apprentis et s'engagent dans le domaine de la formation. Les autorités publiques doivent suivre cet exemple et s'engager en offrant des places d'apprentissage.
5. L'éthique d'entreprise doit être vécue. La politique salariale est l'affaire des partenaires sociaux et des actionnaires. Nous demandons la transparence, la « corporate governance » et sommes opposés aux indemnités de départ excessives ainsi qu'aux parachutes dorés pour les cadres supérieurs des entreprises. Mais nous empêchons aussi la délocalisation de sièges de multinationales et la perte de postes de travail en refusant que l'Etat fixe des salaires maximums.
6. En tant que place économique souhaitant l'implantation d'entreprises et donc la création d'emplois, notre pays doit faire face à une concurrence mondiale. Nous voulons attirer de nouvelles entreprises en Suisse et en matière d'imposition des sociétés, nous nous alignons sur les meilleurs Etats. Nous supprimons les obstacles liés à la succession dans les entreprises et abolissons la double imposition. Nous soutenons la révision de l'imposition des entreprises.
7. Notre économie dépense 7 milliards de francs en charges administratives. Nous mettons tout en œuvre pour faciliter grandement les relations avec les autorités : nous introduisons un registre uniformisé pour les entreprises (pour les assurances sociales, la TVA, le registre du commerce, etc.), nous veillons à la mise en place de la signature électronique et réduisons de moitié les charges administratives pesant sur les entreprises et notamment sur les PME.
8. Plus personne ne comprend le système de TVA en vigueur, ni la loi proprement dite. Son application est un vrai casse-tête. Nous voulons une révision rapide : nous créons une plus grande sécurité du droit pour les entreprises et réduisons la jungle d'ordonnances afin d'avoir à nouveau une vue d'ensemble.
9. Renchérir le prix du travail, c'est créer du chômage. Nous veillons à ce que les coûts salariaux soient peu élevés : pour les assurances sociales dont le financement n'est pas prévu exclusivement par le biais de pour-cent prélevés sur les salaires, nous renonçons à augmenter ces prélèvements. Aucun pour cent supplémentaire ne doit être perçu pour l'assurance invalidité !
10. L'avenir digital a déjà débuté depuis longtemps. Les autoroutes du futur sont les autoroutes de données. Nous restons en phase avec cette évolution et investissons dans les technologies de la communication et de l'information. Nous misons sur la cyberadministration et l'Etat doit jouer un rôle de pionnier en la matière.

3. Pour une Suisse socialement sûre

Le monde économique demande à la population de notre pays d'être plus performante, plus mobile, bien formée et de suivre des formations continues, d'accepter les réformes et de s'adapter aux conditions-cadres qui évoluent rapidement. Les gens de ce pays sont prêts à fournir ces efforts et à s'engager. En contrepartie, nous devons leur offrir la sécurité. Pour nous, le système social n'est ni un « hamac » ni une « passoire ». Il dégage la chaleur et la sécurité qui sont nécessaires pour faire face aux risques et aux défis du nouveau monde du travail. Notre plan pour la sécurité sociale :

1. L'augmentation constante des primes des caisses maladie est exaspérante. Seule une concurrence accrue peut freiner la spirale des coûts : d'ici 2010, nous voulons introduire le libre choix de l'hôpital au-delà des frontières cantonales, des modèles d'assurance alternatifs réduisant les coûts et la carte de santé électronique.
2. Nous garantissons l'âge de la retraire à 65 ans pour les hommes et les femmes. Pour les très bas revenus et les branches où le travail est particulièrement pénible, nous créons la possibilité de prendre une retraite anticipée. Pour les personnes plus âgées, il convient aussi d'aménager des réductions du temps de travail et des emplois à temps partiel afin de les rendre plus attrayants. Nous supprimons aussi tous les obstacles existant dans la LPP ainsi que les désavantages que subissent les personnes qui veulent volontairement travailler plus longtemps.
3. Nous demandons de nouveaux modèles de travail à temps partiel pour les cadres, pour les hommes, pour les employés plus âgés, pour les femmes qui veulent reprendre une activité professionnelle afin que ces personnes ne soient pas pénalisées outre mesure au niveau de leurs rentes.
4. Nous abolissons les désavantages que rencontrent les employé-e-s plus âgés sur le marché du travail : aujourd'hui, les prestations versées par les employeurs pour la prévoyance professionnelle des personnes plus âgées sont trop élevées. Nous voulons que le taux de cotisation pour l'employeur soit linéaire et identique – quel que soit l'âge des employé-e-s.
5. Investir dans la formation et la formation continue doit devenir plus attrayant. Nous demandons que les personnes assujetties à l'impôt puissent, après avoir terminé leur première formation, déduire les coûts de formation et de formation continue de leur revenu imposable ; un montant plafond devra être fixé.
6. Nous soutenons la révision de la loi sur l'assurance invalidité. La réinsertion doit être prioritaire ; les rentes ne doivent être accordées et allouées que par des médecins indépendants. Nous voulons résorber les dettes et déficits de l'AI en augmentant la TVA durant une période limitée. Les biens de consommation courante ne seront pas touchés par cette mesure.

4. Pour une Suisse écologiquement durable

Le réchauffement climatique est un fait. Pour notre pays, il fait aussi planer une menace économique. Si les prairies restent vertes dans les domaines skiables où l'enneigement est aujourd'hui garanti, le tourisme risque d'enregistrer des pertes se chiffrant en milliards. Si de plus en plus de tempêtes dévastatrices ravagent nos villes et nos villages, les primes d'assurance ne vont pas tarder à grimper fortement. L'exemple du catalyseur démontre qu'à elles seules les taxes incitatives ne suffisent pas à nous sensibiliser à la nécessité de protéger l'environnement. Il faut des interdictions. La protection de l'environnement offre des chances économiques : nous investissons dans de nouvelles technologies qui trouveront preneurs au niveau mondial. Notre plan pour un air meilleur et une Suisse plus écologique :

1. Chaque année, des milliards de francs sont versés par la Suisse aux pays producteurs de pétrole. Nous réduisons notre dépendance à l'égard de l'étranger en ce qui concerne les agents énergétiques fossiles non renouvelables. Nous veillons à réduire les émissions de CO2, ancrons la taxe sur le CO2 pour le futur et continuons de viser les objectifs de Kyoto, même après 2012.
2. Pour les constructions neuves et les restaurations totales, la priorité numéro 1 doit être accordée à l'efficience énergétique. Nous voulons que les normes Minergie et Minergie P soient obligatoirement appliquées d'ici 2012.
3. Si, au lieu d'être mis en veille, nos appareils ménagers étaient complètement débranchés lorsqu'ils ne sont pas utilisés, nous pourrions faire des économies d'énergie considérables. Des progrès techniques doivent être faits dans ce domaine. A moyen terme, il faut renoncer à toute autorisation d'appareils n'étant pas classés « A » (classe A = faible consommation d'énergie).
4. Au cours de ces dernières années, les technologies dans le domaine des véhicules à moteur se sont énormément développées. Ceci étant, nous sommes favorables à une hausse des taxes douanières à l'importation pour les véhicules « friands de benzine » et à une obligation du filtre à particules pour tous les véhicules diesel neufs importés. Tout en prévoyant les délais transitoires qui s'imposent, il y a lieu de renoncer totalement à l'admission des véhicules diesel sans filtre à particules par analogie à l'introduction des catalyseurs. Nous améliorons ainsi la qualité de l'air et réduisons les émissions de CO2.
5. Nous interdisons le transit par la route à travers les Alpes aux poids lourds des catégories EURO 0 et EURO1 particulièrement nocifs pour l'environnement.
6. Nous demandons un accord complémentaire avec l'UE dans le domaine des transports terrestres qui permette d'augmenter les taxes de transit pour le trafic poids lourds ne répondant pas aux normes environnementales suisses. Nous fermons la traversée de notre pays au trafic poids lourds sans filtres à particules fines, en prévoyant un délai transitoire adéquat.
7. Nous garantissons l'approvisionnement énergétique de notre pays. Nous empêchons une pénurie d'électricité en prenant des mesures visant à économiser l'énergie, en promouvant les énergies alternatives (biomasse, géothermie, solaire), en augmentant la capacité de nos centrales hydrauliques et avec l'option nucléaire.
8. D'ici 2020, nous augmentons à 10 pour cent la part de la production électrique provenant d'énergies renouvelables.
9. Nous réduisons à 12 ans la phase de planification, d'autorisation et de construction d'une centrale nucléaire : si la population approuve le remplacement de vieilles centrales, il doit être possible de réaliser de tels projets dans ce laps de temps.
10. Nous nous engageons pour un service public bon marché, notamment dans le domaine des transports publics. Les entreprises doivent s'organiser de manière plus efficace, viser à accroître la productivité et faire profiter les consommatrices et consommateurs des baisses de coûts ainsi enregistrées. Nous voulons que « Monsieur Prix » réalise une analyse approfondie des prix pratiqués par les transports publics et les CFF. Si l'abonnement général devient trop cher, le nombre de kilomètres parcourus sur les autoroutes va à nouveau augmenter.
11. Dans notre pays, on construit encore beaucoup trop souvent sur une « verte prairie » en gaspillant la ressource qu'est le sol. Les cantons doivent mieux se coordonner en matière d'aménagement du territoire.

Participez :

Le programme du PDC me convainc ! Je veux m'engager pour concrétiser la politique du centre !

- ▫ Adressez-moi d'autres documents
- ▫ Prenez contact avec moi
- ▫ Informez-moi sur les possibilités de candidature lors des prochaines élections.

Mes coordonnées :

Prénom : _____

Nom : _____

Fonctions / Mandat politique : _____

Adresse: _____

NPA/Lieu : _____

Courriel : _____

Tél. mobile : _____ Téléphone : _____

A retourner au PDC suisse, Klaraweg 6, Case postale 5835, 3001 Berne, info@cvp.ch, fax: 031 352 24 30